ZStrR
RPS

Stämpfli
Verlag

ZStrR 2/2020 | S. 163–186 **163**

Abhandlungen

Ryan Gauderon


Kastriot Lubishtani, Lausanne

L'ordonnance de classement des art. 52 ss CP et la qualité pour recourir : un acquittement culpabilisant

Table des matières

I. Introduction

II. L'appréciation de la culpabilité aux art. 52 ss CP

1. Devant l'autorité de jugement : l'« auteur » reconnu coupable d'une infraction pénale
2. Dans l'instruction : l'« auteur » d'un acte illicite
   a) La lettre de la loi
   b) La révision de l'art. 53 CP
   c) La jurisprudence

III. La qualité pour recourir du prévenu

1. Généralités
2. L'examen de la qualité pour recourir sur la seule base du dispositif
3. Les différents intérêts pour le prévenu mis au bénéfice d'un classement
4. L'exigence d'aveux et la subsomption légale du Ministère public
5. La création d'une inégalité de traitement entre les justiciables

IV. Conclusion

I. Introduction

Dès la connaissance de soupçons de la commission d'une infraction, le Ministère public ouvre une instruction (art. 309 CPP)[1]. Ce principe fait écho à celui de la légalité des poursuites (art. 7 CPP)[2]. Il est toutefois directement nuancé, car l'art. 8 CPP réserve effectivement la possibilité pour les autorités pénales, face à certaines situations prévues par la loi, de renoncer à...

Dieses Dokument ist für Abonnenten oder Pay-per-Document-Kunden zugänglich.

Das Dokument "L'ordonnance de classement des art. 52 ss CP et la qualité pour recourir : un acquittement culpabilisant" wurde von Gast am 29.03.2024 auf der Website zstrr.recht.ch erstellt. | © Staempfli Verlag AG, Bern - 2024

Abonnieren ↦ Kaufen ↦

Login

Das Dokument "L'ordonnance de classement des art. 52 ss CP et la qualité pour recourir : un acquittement culpabilisant" wurde von Gast am 29.03.2024 auf der Website zstrr.recht.ch erstellt. | © Staempfli Verlag AG, Bern - 2024